

Christine Lagarde jugée en décembre



Christine Lagarde jugée en décembre

Le procès de la directrice générale du FMI Christine Lagarde pour "négligence" dans l'affaire de l'arbitrage Tapie quand elle était ministre française de l'Economie débutera le 12 décembre, a annoncé lundi 12 septembre la Cour de Justice de la République (CJR) dans un communiqué.

La CJR est la seule instance habilitée à juger les délits commis par des ministres dans l'exercice de leurs fonctions. Le procès pourra se dérouler sur plusieurs jours, jusqu'au 20 décembre, a précisé une source judiciaire. Ce délit peut être puni d'une peine allant jusqu'à un an de prison et 15.000 euros d'amende.